

SITUATION des TERRITOIRES AUTOCHTONES AU BRÉSIL*	NOMBRE TI	%	SURFACE km²
En cours d'identification	122	17,700	80,04
En usage restreint	6	0,008	8 854,26
Total	128	18,58	8 934,30
Identifié	35	5,080	22 434,53
Déclaré	66	9,580	42 713,04
Réservé	22	0,032	1 079,55
Homologué ¹	18	0,026	20 836,70
Réservé ou Homologué avec Registro ni CRI ² e/ ou SPU ³	420	60,958	1 033 848,84
Total (partie en gris clair)	460	66,76	1 055 765,09
TOTAL GÉNÉRAL	689	100,00	1 129 496,00

* Les deux premières situations décrites sont des **situations temporaires**: "en cours d'identification" et " en usage restreint"

Le reste du tableau décrit les étapes du cadastrage normal.

1 : *Homologada* (Homologué), c'est-à-dire que la Terre Indigène X est passée par toutes les phases de la reconnaissance légale jusqu'au cadastrage définitif. L'homologation est la dernière phase - signée par la Présidence de la République.

2 : CRI : *Cartório de Registro de Imóveis* (sorte de notaire). La TI est légalement cadastrée.

3 : SPU= *Superintendência de Patrimônio da União*. Qui enregistre les propriétés de la fédération

Source :

